

# Reflots <sup>n°248</sup>



[www.mairie-vaux-le-penil.fr](http://www.mairie-vaux-le-penil.fr)

Le magazine de la Ville de Vaux-le-Pénil - Novembre 2020



**La permaculture à Vaux-le-Pénil :**

**c'est parti !**

## Edito du Maire : Vous avez dit démocratie participative ?



*Dans les engagements pris devant les Pénivauxois lors du dernier scrutin, il en est un qui me tient particulièrement à cœur. Il s'agit de ce que l'on nomme maintenant la «démocratie participative».*

*Outre le fait que toute démocratie est par essence même participative, ce qui compte n'est pas d'en parler, mais bien de l'engager et de la faire vivre.*

*Nous avons lancé l'idée que pour illustrer ce projet, il fallait installer des comités citoyens. Ce sont des lieux d'échanges, où non seulement la population participe au débat, mais est également partie prenante de la définition du projet et de sa réalisation concrète.*

*Pour inaugurer notre premier comité citoyen, je souhaite que, collectivement, nous décidions de l'avenir du bois Gaston Dumont, la friche verte située derrière l'école. Pareillement, de son débouché qui est à prolonger avec le territoire de la Buissonnière. Un projet intéressant, à la fois pour ce bois et la Buissonnière, entre ses espaces de loisirs et de friche agricole.*

*Quelques pistes, lancées pour ouvrir le débat : valoriser le bois en y intégrant un espace de biodiversité en bordure de la Noue, une ferme pédagogique ? ... tout est à inventer !*

*Nous définirons avec les intéressés les modalités de fonctionnement qu'ils souhaitent pour ce comité citoyen, et bien sûr nous comptons sur votre imagination.*

*A vos crayons, et dessinons ensemble notre avenir !*

## Dans ce numéro...

### CÔTÉ MAIRIE (P.3-4)

- > La permaculture à Vaux-le-Pénil : c'est parti !
- > Un nouveau Directeur Général des Services à Vaux-le-Pénil
- > Don du sang
- > Quand et comment inscrire mon enfant en crèche(s) ?
- > Vos rendez-vous à la Ferme des Jeux

### CÔTÉ VILLE (P.5-6)

- > Arrivée du médecin gynécologue au Centre Municipal de Santé
- > Aide et subvention : la CADAL augmente son aide au logement
- > Quelques règles de bon savoir-vivre...
- > Le Protexiomètre, un outil de prévention face à la Covid-19
- > Nouveau centre de dépistage Covid-19 de la CAMYS
- > Distribution de masques



## SUCCÈS MÉRITÉ POUR LA RÉOUVERTURE DE LA FERME DES JEUX

Les samedi 10 et dimanche 11 octobre, la Ville de Vaux-le-Pénil a retrouvé les joies d'animer et de recevoir les Pénivauxois(es) au coeur de son centre culturel de La Ferme des Jeux lors de mini spectacles mêlant contes, musique, danse, magie, improvisation, chansons, lectures et théâtre de rue. L'occasion également de présenter son tout nouveau concept, qui a d'ailleurs fait salle comble, avec «Les Matins des Musiciens». Pour connaître les prochains rendez-vous à la Ferme des Jeux, direction p.4 !



## BIEN DANS SON ÂGE AVEC LA SEMAINE BLEUE

Évènement proposé par les services intergénération, sports et ludothèque dans le cadre de la semaine nationale des retraités et personnes âgées, nos seniors ont pu profiter du 5 au 16 octobre d'un grand nombre d'activités mêlant sport (vélo, zumba, marche nordique...), bien-être (massage des mains, mise en beauté, méditation...) et ateliers (cyber-âge, mémoire, créativité...). Une jolie victoire d'avoir pu conserver un tel évènement au vu du contexte sanitaire actuel. Et en bilan, les plus beaux des remerciements : sourires, retours positifs et bonne humeur...

## La permaculture à Vaux-le-Pénil : c'est parti !



Le mot « permaculture », contraction d'« agriculture » et « permanente », est né dans le milieu des années 70. Il regroupe des principes et des techniques d'aménagement et de culture, à la fois ancestraux et novateurs. Il vise à faire de son lieu de vie un écosystème harmonieux, productif, autonome... Respectueux de la nature et de tous ses habitants !

À l'heure actuelle, la permaculture se démocratise de plus en plus ; les particuliers eux-mêmes intègrent dans leurs jardins des espaces permacoles, leur permettant de produire, bien sûr, des fruits et légumes mais également des plantes médicinales, des herbes aromatiques, des fleurs mellifères...

Le concept de permaculture est construit autour de trois principes éthiques qui sont les suivants :

- être attentif à la terre ;
- être attentif aux hommes ;
- redistribuer équitablement les surplus.

Ces principes sont fondamentaux et donnent une ligne de conduite comportementale et morale pour favoriser et créer le cadre du vivre-ensemble et de la durabilité.

### LA PERMACULTURE À VAUX-LE-PENIL

En accord avec ces principes, la Ville de Vaux-le-Pénil a signé le jeudi 15 octobre un prêt d'usage avec Les Jardins BiopitiHa, mettant à leur disposition 5,5 hectares de terrain. Agriculture douce, accès à l'alimentation saine, fournitures à venir en circuit court pour les cantines scolaires, cueillette sur site pour le public local, produits transformés à terme (compotes, confitures, soupes...). Le bénévolat aura aussi sa place pour travailler la terre, préparer les semis, et plus encore... Un menu appétissant pour ce joli projet !



Mise à disposition de 5,5 hectares entre le foyer d'accueil médicalisé et la SPA

## > Un nouveau Directeur Général des Services à Vaux-le-Pénil



Issu d'une formation en droit public et complétée par un DESS (Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées) en administration des collectivités locales, Pierre Helwig commence sa carrière dans la fonction publique par un poste de secrétaire de mairie en Alsace, qu'il quitte en 2008 pour rejoindre la région Parisienne, où il occupe un poste de directeur financier dans la ville de Montgeron (91) jusqu'en 2012.

Il devient par la suite Directeur Général Adjoint des Services en charge des ressources au Mée-sur-Seine (77). 2 ans plus tard, il travaille en tant que Directeur Général des Services dans la ville de Crosnes (91). En 2019, il devient formateur pour le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) avant de rejoindre, le 1<sup>er</sup> octobre dernier, la ville de Vaux-le-Pénil.

Bienvenue à lui !

## > Don du sang samedi 7 novembre à la Maison des Associations de 10h à 15h30

Prenez 1 heure pour sauver 3 vies !  
Sur inscriptions uniquement via le lien suivant : <https://urlz.fr/e178>

### COMMENT ÇA SE PASSE ?

- Etape 1 : accueil
- Etape 2 : entretien préalable au don
- Etape 3 : prélèvement (7 à 10 min)
- Etape 4 : on reprend des forces !

### POUR SE PRÉSENTER À UN DON DU SANG, IL FAUT :

- Se sentir en bonne santé
- Etre âgé(e) de 18 à 70 ans (ou 65 ans pour les dons de plasma/plaquettes)
- Peser au moins 50 kg (ou au moins 55 kg pour les dons de plasma/plaquettes)
- Etre muni(e) d'une pièce d'identité

Pensez aussi à vérifier les éventuelles contre-indications avant de vous déplacer (tatouages récents, voyage, dentiste...).

Faites le test en ligne\* sur [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr) rubrique "puis-je donner ?" ou sur l'appli Don de sang

\*Attention, ce test est à titre indicatif, il ne remplace pas l'entretien préalable au don



## Quand et comment inscrire mon enfant en crèche(s) à Vaux-le-Pénil ?

Les demandes d'accueil des parents et futurs parents pour leur(s) enfant(s) ou leur(s) futur(s) bébé(s) sont à adresser à la Maison de l'Enfant à partir du 4ème mois de grossesse. Les 4 structures Petite Enfance municipales accueillent des enfants de 10 semaines à 3 ans.



Les demandes peuvent être liées à un besoin d'accueil dans le cadre d'une activité professionnelle, d'une recherche d'emploi, d'une formation ou pour permettre aux petits de plus de 15/20 mois de découvrir de nouveaux espaces de vie et de jeux. Pour faire la demande, les parents et futurs parents peuvent :

- Se présenter à l'accueil de la Maison de l'Enfant située 1 rue Charles-Jean Brillard, à l'Arcature, entre 8h30 et 17h30 du lundi au vendredi, hors jours fériés
- Téléphoner au secrétariat au 01 64 71 91 50
- Écrire à l'adresse mail [petite.enfance@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:petite.enfance@mairie-vaux-le-penil.fr)

Dès ce premier contact, la demande est prise en compte et référencée par un numéro d'inscription. L'ordre de ce numéro sur la liste des demandes et certains critères de priorité énoncés aux familles permettent l'étude des demandes et l'attribution des places d'accueil lors des commissions d'admissions. Suite à cette pré-inscription, un rendez-vous sera prévu avec la responsable chargée de rencontrer les parents. Au-delà de l'enregistrement d'une demande, ce temps de rencontre est essentiel pour échanger à propos de la demande d'accueil et recueillir les attentes ainsi que les besoins des parents ou des futurs parents.

Les différents modes d'accueil et leurs fonctionnements respectifs leur sont présentés : crèche collective, mini crèche, crèche familiale, multi-accueil/halte garderie et les assistantes maternelles du mode d'accueil indépendant.

### POUR LES FUTURS PARENTS, RIEN NE PRESSE...

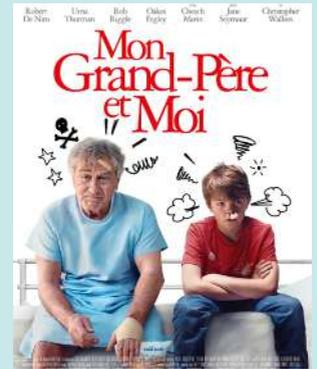
Une fois la pré-inscription de leur(s) futur(s) bébé(s), le rendez-vous d'inscription sera convenu avec eux en tenant compte du temps qui peut leur être nécessaire dans cette période d'attente d'un bébé où l'on devient parent(s). Avant de pouvoir se projeter dans les modalités et l'organisation d'une nouvelle vie quand le bébé arrivera, il s'agit de leur laisser le temps de se préparer à accueillir cet enfant au sein de leur foyer et de leur famille.

### > Vos rendez-vous à la Ferme des Jeux

**MARDI 3 NOVEMBRE À 14H15**  
**CINÉ-MARDI : «MON GRAND-PÈRE ET MOI»**  
**CINÉMA DE LA FERME DES JEUX**

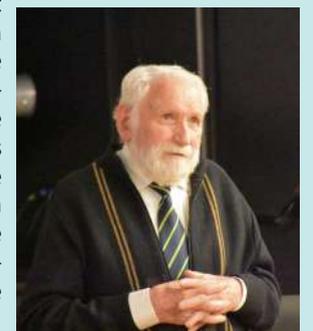
Comédie, famille, drame / 1h38 / Américain / 2020  
 De Tim Hill. Avec Robert De Niro, Oakes Fegley, Uma Thurman

Peter, 10 ans, doit, à la demande de ses parents, libérer sa chambre pour son grand-père et s'installer, à contrecœur, au grenier. Avec l'aide de ses amis, il va tout faire pour récupérer sa chambre et n'hésitera pas à employer les grands moyens. Mais son grand-père est loin de se laisser faire et contre-attaque... Tous les coups sont permis !



**DIMANCHE 8 NOVEMBRE À 10H**  
**«RENCONTRE AVEC... JEAN LAFAURIE,**  
**RÉSISTANT»**  
**GRANGE DE LA FERME DES JEUX**

Nangissien d'adoption, Jean Lafaurie est un acteur important et l'un des derniers témoins vivants des tragiques événements liés à la Seconde Guerre mondiale. Né en 1923 dans le Lot, résistant dans les maquis Francs-tireurs et partisans (FTP) de Corrèze, arrêté à l'été 1943, emprisonné puis déporté dans l'enfer de Dachau en juin 1944, il est une figure héroïque du combat pour la Liberté et la démocratie. Homme passionné et désireux de transmettre la flamme aux jeunes générations, le riche témoignage de Jean Lafaurie sera placé sous le signe du souvenir mais aussi de l'engagement.



Entrée libre dans le respect des mesures sanitaires.  
 Renseignements : 01 64 71 91 20

**DIMANCHE 29 NOVEMBRE À 11H, 11H30, 12H**  
**LES MATINS DES MUSICIENS**  
**PETIT THÉÂTRE DE LA FERME DES JEUX**

Pour cette deuxième rencontre dans le cadre de la nouveauté 2020 "Les matins des musiciens", retrouvez Agnès Brancherie et Anthony Régis, un duo de guitares complice. De l'Amérique du sud à l'Europe, d'Astor Piazzolla à Rafael Andia, ils nous invitent à un voyage transatlantique. **Tarif : 5€**



## Arrivée du médecin gynécologue au Centre Municipal de Santé



Bienvenue au Dr Justine GLAUDE, médecin gynécologue en fonction depuis le 1<sup>er</sup> octobre. Elle rejoint les 3 médecins généralistes déjà installés. Pour les rendez-vous, contactez le secrétariat au **01 87 28 00 70**.

## Aide et subvention : la CADAL augmente son aide au logement

*Vous avez besoin d'une aide pour devenir propriétaire ou améliorer votre logement ?*



Créée et financée par le Département de Seine-et-Marne, la Caisse départementale d'aide au logement 77 (CADAL) propose aux Seine-et-Marnais des prêts pour aider à acquérir ou rénover leur logement. Leur montant maximum a été revu à la hausse en septembre.

### ACHAT, TRAVAUX... JUSQU'À 15 000 € POUR VIVRE MIEUX

Les projets d'habitation bénéficiant de l'aide au logement de la CADAL sont, sous conditions de ressources :

- L'accession à la propriété ;
- La construction ;
- L'acquisition de neuf ou d'ancien ;
- Le rachat de soultte ;
- Les travaux d'agrandissement, d'amélioration, de rénovation, d'adaptation et de réhabilitation ;
- Des travaux de copropriété.

Pour information, la priorité est donnée aux travaux d'économie d'énergie (isolation, énergies renouvelables...).

Afin de bénéficier de cette aide, deux conditions sont indispensables :

- l'habitation doit se situer en Seine-et-Marne et constituer la résidence principale et personnelle du demandeur.
- Le montant maximal du prêt, qu'il s'agisse d'une construction, une acquisition, un agrandissement ou encore une amélioration, s'élève désormais à 15 000 € (au lieu de 10 000 €) pour un taux d'intérêt assez bas : 1 % (pour la construction et l'acquisition) ou de 1,5 % (agrandissement et amélioration). La durée de remboursement est quant à elle fixée entre 3 et 15 ans, suivant la nature du projet.

Renseignements supplémentaires au **01 60 65 94 88**

## En bref

### ETUDE SUR LA BIODIVERSITÉ AU CIMETIÈRE

Afin d'en savoir un peu plus sur les bêtes qui fréquentent notre cimetière communal, un tunnel à hérissons y a été mis en place, sur lequel ont été déposées de l'encre, des feuilles et des croquettes. En parallèle, un Audiomoth (enregistreur à ultrasons) a également été installé dans un arbre afin d'enregistrer d'éventuels passages de chiroptères (chauves-souris). Dès réception des résultats, *Reflets* reviendra dans un prochain numéro sur les petits mystères que renferme ce lieu.

### LA BD À L'HONNEUR À L'ARCATURE

Le ministère de la Culture, le Centre national du livre et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image se sont associés pour mettre en place une année de célébration de la bande dessinée et de ses auteurs, intitulée «BD 20 21». A cette occasion, la bibliothèque de l'Arcature vous propose, à partir de novembre, d'emprunter à la fois la BD et son adaptation cinématographique en DVD. Quand la bande dessinée devient source d'inspiration du cinéma...



### ➤ Quelques règles de bon savoir-vivre...

**CIMETIÈRE COMMUNAL : STOP AUX VOLS.** Depuis quelque temps, et malgré de fréquents passages de la police municipale, des vols d'objets, de fleurs ou plantes sur les monuments funéraires de notre cimetière sont à déplorer comme dans beaucoup d'autres communes françaises. **Si vous êtes victime d'un vol, n'hésitez pas à informer la mairie et à appeler la police municipale au 01 64 71 91 60.** Pour rappel, toute personne pénétrant dans le cimetière dans le but de casser, de profaner ou de voler sera poursuivie au titre de l'article 225-17 du code pénal : «La violation ou la profanation, par quelque moyen que ce soit, de tombeaux, de sépultures ou de monuments édifés à la mémoire des morts est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.»

**DÉJECTIONS CANINES.** Bien que nos compagnons à quatre pattes soient adorables, leurs déjections sont une vraie problématique d'hygiène publique : dégradation du cadre de vie, souillure des espaces publics, prolifération des microbes et risque de chute... Les résidus de crottes de chiens sont interdits sur :

- les voies publiques ;
- les trottoirs ;
- les espaces verts publics ;
- les espaces des jeux publics pour enfants.

**Ainsi, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal sous peine d'une amende de 68 euros.**



## Le Protexiomètre, un outil de prévention face à la Covid-19

Implantée dans la zone industrielle de Vaux-le-Pénil depuis 2007, la société Nomadic Solutions propose une gamme de solutions utiles, robustes, mobiles et connectées en garantissant fiabilité, réactivité et agilité technique. Son dernier produit ? Le Protexiomètre, un dispositif de sécurité permettant de respecter les mesures de distanciation dans le milieu professionnel.



Depuis sa création en 2003, la société Nomadic Solutions s'est imposée comme un acteur de taille sur les marchés de la géolocalisation, de l'éco mobilité et de l'innovation. « C'est un marché très concurrentiel dans lequel il est primordial de se réinventer, nous sommes continuellement dans une démarche de redynamisation » explique Philippe Orvain, Président de Nomadic Solutions.

Entre autres, parmi leurs inventions connectées : des vêtements de travail capables de piloter des LED, des cônes et panneaux de signalisation permettant d'avertir par exemple de la chute d'un cône ou encore un sac-à-main connecté (lumière interne, recharge du téléphone, système de géolocalisation...) pour lequel la société remporte la Médaille d'Argent au concours Lépine 2014.

### LE PROTEXIOMÈTRE, C'EST QUOI ?

Dès le 1<sup>er</sup> avril dernier, soit quelques semaines seulement après le début du confinement, Philippe Orvain réfléchit à la façon de mettre à profit les compétences technologiques de Nomadic Solutions pour limiter la propagation du virus.

Naît alors le Protexiomètre. Ce boîtier permet de détecter la distance entre deux collègues à l'aide d'une technologie dernière génération : l'ultra-wide-band, aux capacités supérieures à celles du Bluetooth et inoffensive de part ses faibles émissions d'ondes. « Il est primordial de préciser que cet outil n'utilise pas la géolocalisation ! L'objectif n'est pas de surveiller les salariés mais de les protéger. Les boîtiers se géolocalisent entre eux uniquement » précise le Président.

Côté fonctionnement, rien de plus simple : des capteurs lumineux avertissent les salariés dès lors que ceux-ci sont trop proches. En dessous d'un mètre, les boîtiers enregistrent le temps de présence en contact. L'ensemble des données est ensuite déversé dans une application ANDROID et conservé 40 jours. « Par exemple, si l'ID 4202 a été contaminé, cela nous permet de retracer l'historique des boîtiers qu'il a côtoyé et ainsi de les alerter » illustre Philippe Orvain.



### UN OUTIL À L'AVENIR PROMETTEUR

Dès la conception de l'outil, Philippe Orvain visualise ses différentes déclinaisons en période post-Covid : « Je ne pensais pas que la pandémie s'étendrait dans le temps... ». Ainsi, juste en changeant le logiciel de traitement, ce boîtier (fabriqué en France en partenariat avec BeLink Solutions) propose une multitude de possibilités QSE (Qualité Sécurité Environnement). Par exemples, de la gestion anti-collision de véhicules (fenwick, dameuses, scooter des neiges...), de la protection de zones dangereuses ou encore de la géolocalisation de colis ou de palettes.

En bref, un outil à l'avenir prometteur, qui a d'ailleurs intégré le book des success stories 2020 du pôle de compétitivité Mov'eo !

### Pour en savoir plus

**NOMADIC SOLUTIONS**  
1015 rue du Maréchal Juin, ZI Vaux le Pénil  
Site Internet : [www.nomadicsolutions.biz](http://www.nomadicsolutions.biz)  
Téléphone : 01 60 59 04 55  
Email : [info@nomadicsolutions.biz](mailto:info@nomadicsolutions.biz)



## > Nouveau centre de dépistage Covid-19 de la CAMVS



Situé au 444 Avenue du Général Leclerc à Dammarie-Lès-Lys, ce nouveau centre de dépistage de l'ARS (Agence Régionale de Santé) est ouvert du lundi au samedi :

- > de 9h à 14h sans rendez-vous pour les personnes prioritaires (symptomatiques munies d'une prescription médicale, cas-contacts à risques munis d'un SMS ou mail de l'Assurance Maladie ou de l'ARS, professionnels de santé et assimilés intervenant à domicile) ;
- > de 14h à 18h, ouvert à tous les publics

Les dépistages sont réalisés et analysés par le Laboratoire MLAB BPR.

## > Distribution de masques (réservée aux habitants de Vaux-le-Pénil)

Le service municipal vie associative, fêtes et cérémonies de la commune continue sa distribution de masques auprès des Pénivauxois(es). Si vous en avez besoin, merci d'en faire la demande au 01 64 10 46 94.

Prenez soin de vous.



## En bref

### NOUVEAUX HORAIRES DE LA RECYCLERIE

La recyclerie du Lombric (située 9 rue de la plaine de la Croix Besnard, Parc d'activités - 77000 Vaux-le-Pénil) vous accueille du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30. Renseignements au 01 64 52 12 20



### "ELISE" COLLECTE VOS LIVRES USAGÉS

En partenariat avec Recyclivre, Elise offre aux particuliers, aux entreprises, aux collectivités et aux associations un service de récupération de livres d'occasion, et leur donne une deuxième vie en les proposant à la vente sur Internet.

Pour en savoir plus : 01 60 63 61 40

## Sécurité et insécurité, ce n'est pas un jeu

On entend ici et là des commentaires sur le campement situé dans les locaux de l'entreprise Schindler à côté des deux supermarchés. Début 2020, environ 180 personnes s'installent sur le site.

Ayant l'expérience des enjeux de ces intrusions, la Mairie a tout de suite réagit. Au regard des troubles manifestes à l'ordre public, de la mise en danger des enfants et des familles résultant de l'occupation, un arrêté municipal du 30 janvier ordonne l'évacuation. Cet arrêté est attaqué en justice par les squatters : ils sont déboutés.

Le propriétaire du site obtient en référé une ordonnance d'expulsion le 23 juin, avec assistance de la force publique.

L'expulsion programmée au 16 septembre n'a pas eu lieu !

Pire même, le camp de Dammarie-lès-Lys est démantelé quelques jours plus tard, sans que le Maire de cette ville, Gilles Battail, ni le Préfet ne préviennent notre commune. Une partie des expulsés s'installe à Vaux le Pénil. Bilan : près de 800 occupants sur le site. La responsabilité de l'Etat reste pleine et entière conformément à l'ordonnance d'expulsion dont l'exécution lui revient. Pourquoi ce sujet n'est pas traité par la CAMVS ? Lorsqu'on sait que les campements se déplacent souvent de ville en ville, pour revenir au point de départ. Branchements électriques sauvages, chauffages de fortune avec risque majeur de propagation en cas d'incendie, d'intoxication et d'effondrement du bâtiment... nous alertons sur les dangers qui découlent de cette occupation illégale et vous tiendrons informés de l'évolution de la situation que nous ne pouvons que regretter.

Prenez soin de vous.

H.de Meyrignac et l'équipe majoritaire  
« Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble »

## Une information régulière et indépendante

La majorité conduite par Henri du Bois de Meyrignac a la haute main sur l'intégralité de la communication concernant la vie municipale. Hormis cette courte tribune libre dans Reflets à laquelle la loi nous donne droit, nous n'avons pas accès au site Internet, aux pages Facebook ou encore aux différentes publications émanant de la mairie. L'information qui vous est donc délivrée provient d'une seule et même source, celle de l'équipe en place.

Nous considérons que c'est en ayant accès à des points de vue multiples, parfois divergents, que le citoyen peut se forger une opinion cohérente et solide de la manière dont sont gérés la commune qu'il habite et les impôts qu'il y verse. C'est pourquoi, en complément de notre page Facebook – Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie ! – nous avons lancé voici quelques jours notre propre lettre d'information que nous distribuerons désormais chaque trimestre dans toutes les boîtes aux lettres. Vous y retrouverez nos principales interventions en conseil municipal, notre point de vue sur les dossiers en cours, nos interrogations sur la conduite des affaires municipales ainsi que nos propositions pour mieux vivre à Vaux-le-Pénil.

Notre rôle ne saurait en effet se limiter à une présence assidue en conseil municipal et aux manifestations organisées à Vaux-le-Pénil. Il nous semble essentiel de garder et d'amplifier le contact privilégié que nous avons noué avec vous tout au long de la campagne électorale, de continuer ainsi à échanger régulièrement, de nourrir notre réflexion de vos suggestions et d'en partager les fruits le plus largement.

N.Beaulnes-Sereni, J-P Batisse, J-M Judith, P.Esprit, L.Vanslebrouck, A.Michel et S.Valente – « Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie ! » vlp2020.nv@gmail.com  
06.36.18.05.52

## Transition écologique: ambition et cohérence

Lors du scrutin municipal nous avons fait de la question écologique un axe central de notre projet. Contribuant à en faire un enjeu majeur de la campagne nous sommes plus que jamais convaincus de l'urgence d'agir. Des marges de manœuvres locales existent pour avancer dans cette direction.

Le dernier conseil municipal a été l'occasion d'un échange important sur le projet de ferme permacole confiée à l'association «les jardins de BiotopiHa» sur les 5,6 hectares de terres communales situées au hameau de Peterhof et mises gratuitement à disposition par la ville pour une durée de 3 ans renouvelables.

Nous avons proposé, comme cela existe dans plusieurs communes, la création d'une régie agricole municipale dont la ville aurait la pleine maîtrise accompagnée d'une politique de circuits courts impliquant, sur la durée d'un mandat, toute la population. Nous regrettons que cette option n'ait pas été retenue et, fidèles à nos idées, avons opté pour l'abstention sur le projet actuel.

C'est avec surprise que nous avons noté l'abstention du groupe de Mme Beaulnes-Sereni. Alors qu'elle défendait dans son programme un projet largement similaire à celui retenu aujourd'hui voilà qu'elle le critique désormais confirmant le caractère politicien et opportuniste de sa démarche.

Pour notre part, nous voulions un projet où la commune prenne davantage ses responsabilités mais nous assurons l'association de notre entière coopération pour sa réussite. L'implication des Pénivauxois-e-s doit y contribuer. Pourquoi ne pas commencer par une grande réunion publique d'information à destination de la population ?

Pour le groupe «Vaux-le-Pénil notre bien commun» : D.Amiot, A.Boulet, A.Boutet, I.Cakir, J.Guérin. Plus d'infos : <https://www.vauxlepenil-notrebiencommun.fr/>

## Covid-19... prime exceptionnelle... et agents territoriaux

Un décret du 14 mai 2020 permet le versement d'une prime exceptionnelle à certains agents civils et militaires de la fonction publique d'Etat et de la fonction publique territoriale. Cette prime peut être versée aux agents ayant eu des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans la limite de 1000 euros.

Déjà des communes telles la ville de Montreuil ou plus près de nous celle de Mitry Mory ont souhaité reconnaître l'action des agents de leur ville pendant le confinement et ont déjà voté l'attribution d'une prime à leurs fonctionnaires territoriaux mobilisés pendant l'épidémie de Covid-19.

A Vaux-le-Pénil, l'engagement d'agents du service public de notre ville a permis à notre commune de tenir bon face à la crise sanitaire. Ils ont, sur le terrain ou en télétravail, continué à s'investir, se mobiliser pour le bien de tous et assurer la continuité des services publics. Ils ont soutenu les plus vulnérables, fabriqué et distribué des masques sanitaires, informé la population, maintenu le lien social, accueilli les enfants des personnels prioritaires... Il est maintenant juste d'accorder une prime exceptionnelle à ces agents publics ayant été confrontés en présentiel à un surcroît significatif de travail en équipes réduites. Nous avons eu besoin d'eux, nous ne devons pas l'oublier ! Notre commune ne l'oublie pas et elle aussi versera une prime aux agents territoriaux répondant aux critères demandés. Notre groupe s'en félicite.

P.Rouchon, V.Janet, J-L Masson «Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire» groupe soutenu par le PCF

### État civil

#### Naissances

##### Septembre 2020

- ▶ Axel, Paul, Gilbert CORBEL, né le 15 septembre 2020
- ▶ Mila, Sylvie, Odile, Jacqueline LEREVEREND, née le 17 septembre 2020
- ▶ Jade, Sabine, Suzanne BOMBA MATONGO, née le 26 septembre 2020
- ▶ Logan, Jean VINCENT, né le 23 septembre 2020

### Mariages

#### Août 2020

- ▶ Sophie BEZIA et Guillaume OLIVIER mariés le 8 août 2020
- ▶ Lydie JACQUEMARD et Philippe ROBERT mariés le 29 août 2020

#### Septembre 2020

- ▶ Ridy LUYOLA MATONDO et Christelle FELEKA mariés le 5 septembre 2020
- ▶ Séverine GIRARD et Pierrick OUKHENNICHE mariés le 5 septembre 2020
- ▶ Morgane JACOB et Loïs GUILLET-ANDRE mariés le 19 septembre 2020

- ▶ Sandie LE GUEVEL et Cédric JALU mariés le 16 septembre 2020

#### Octobre 2020

- ▶ Joseph BOLOGNINI et Jole BOSCHINI mariés le 3 octobre 2020
- ▶ Franck AULONI et Marie DAVASSOU mariés le 10 octobre 2020

### Décès

#### Septembre 2020

- ▶ M<sup>me</sup> Marie-Pierre, Marceline, Eugénie CARRERE épouse RUZANTE décédée le 3 septembre 2020
- ▶ M. Claude, Charles PIOCELLE décédé le 28 septembre 2020
- ▶ M<sup>me</sup> Denise, Henriette, Mathilde, Thérèse BEIX décédée le 23 septembre 2020
- ▶ M. Abdelkader AMIRAT décédé le 29 septembre 2020

#### Octobre 2020

- ▶ M. Edouard, Robert BORG décédé le 5 octobre 2020

**Suite aux dernières décisions gouvernementales liées à la crise sanitaire, l'ensemble de nos évènements sont annulés à minima jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre. Nous espérons vous revoir très vite. En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.**

**Pour rester informés des dernières actualités , rendez-vous sur notre site Internet  
[www.mairie-vaux-le-penil.fr](http://www.mairie-vaux-le-penil.fr)**

**Reflots**  
Le magazine de la Ville de Vaux-le-Pénil - novembre 2020



Le magazine de l'information municipale :  
01 64 71 51 00 / [www.mairie-vaux-le-penil.fr](http://www.mairie-vaux-le-penil.fr)

**Directeur de publication :** Henri de Meyrignac / **Rédacteur en chef :** Antoine Franz  
**Comité de rédaction :** Amalia Da Ponte, Morgane Girolt, Pierre Helwig, Aurélie Robin /  
**Conception, maquette :** Morgane Girolt / **Impression :** Alliance Partenaires Graphiques -  
03 26 50 33 97. ©**Photos :** service communication, Adobe stock, Nomadic Solutions, Pixabay.  
Ce magazine est imprimé en 5 400 exemplaires sur papier recyclé.

**Pour nous contacter :** [communication@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:communication@mairie-vaux-le-penil.fr)